

COMMUNE DE GANCOURT SAINT ETIENNE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 MARS 2016.

L'An deux mille seize, le vingt et un MARS à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique ROUZE – Maire -

Etaient présents : MM. ROUZE, DUVAL, MME VANDENBROUCKE, MM. KRZOS, MOIGNARD, BANCE, LAIR et CANE

Absents excusés : - Madame Marylène PLANCHON

Monsieur Jean-Luc HENRY avait donné pouvoir à Monsieur Dominique ROUZE

Absente : - Madame Christiane BLANCHARD

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BANCE

**20160309 : DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET
MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Vu la délibération 20160204 en date du 12 FEVRIER 2016

Il y a lieu d'ajouter :

Bâtiments

Couverture de la remise 4 200.00 € (article 231-23 – Investissement 03)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de M. Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

**20160310 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRAY NORMAND
GROUPEMENT DE COMMANDES**

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident :

- d'adhérer au groupement de commandes 2016 organisé par la Communauté de Communes du Bray Normand pour :

Lot 1 : achat d'enrobés à froid

Pour 10 tonnes d'enrobés à froid départ

Lot 3 : fauchage d'accotements

Pour 32 heures en 1 passage

Lot 3 (bis) : gravillonnage

Pour 200m² en bicouche

Lot 4 : point à temps automatique

Pour 0.25 tonne

Lot 5 : curage de fossés

Pour 1000 mètres linéaire

- de nommer Monsieur Dominique ROUZE délégué titulaire et Monsieur Alain CANE délégué suppléant, de la commission chargée d'ouvrir les plis des appels d'offres
- d'autoriser le Maire à signer la convention du groupement de commandes 2016.

**20160311 : MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE SERQUEUX-GISORS
PROCEDURE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU**

Dans le cadre de l'enquête publique (du 8 MARS au 26 AVRIL 2016) relative à la modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors, Monsieur Le Maire précise qu'au titre de la procédure loi sur l'eau le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, - vu la complexité du dossier :

Volume 7/7

Partie II – Dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

décident que les services compétents – SIAEPA de Cuy Saint Fiacre et le – SIEAE de l'Epte donnent leur avis sur ce projet.

201603112 : PROJET FERROVIAIRE – LIGNE SNCF SERQUEUX-GISORS -

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le projet ferroviaire – ligne SNCF SERQUEUX-GISORS –

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal disent non à ce projet, qui apporterait des nuisances de toutes sortes (sonores, visuelles, immobilières, pour les usagers....).

Informations et questions diverses

↳ Rue du Bas de Gancourt, installation d'un panneau 3 T 500 : attendre la fin des travaux du pont